

Subaquatique Club de la Côte des Nacres

Port de plaisance de Solenzara

Adresse postale: 32 Lot. du Stollo 20240 GHISONACCIA FFESSM N°0420021 / Etablissement sportif DRJS N° 02A99ET0014

Assemblée générale 2012

L'Assemblée Générale du Subaquatique Club de la Côte des Nacres s'est **tenue le samedi 23 mars 2013 à Solenzara, chaque membre du club ayant reçu par** courrier et dans les délais voulus une convocation, une copie du rapport moral du Président ainsi que le compte de résultats et le bilan établis par le Trésorier.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h16 par Jean-Luc GISSELAIRE qui remercie les membres du Club pour leur présence.

- Rapport moral du Président (document joint)

• Le bilan quantitatif 2012 :

- 113 licences.
- 160 adhésions.
- 157 sorties « bateau ».
- 1368 immersions.

• Formations:

- 9 brevets N1
- 1 brevet N2.
- 3 brevets N3.
- 3 R.I.F.A.P.
- 6 P.E. 40.
- 2 équivalences PADI-N1.
- 6 brevets Nitrox Confirmé.
- 3 brevets Moniteurs Nitrox.

Jean-Luc GISSELAIRE souligne que bien que le nombre de licences délivrées soit en légère baisse le Club reste au 3^{ème} rang des clubs associatifs insulaires.

• Travaux et activités

En 2012 l'Assemblée Générale du SCCN avait décidé des travaux et actions dont la liste suit. A noter que tout a été réalisé.

- installation d'une climatisation dans le local qui limite la surchauffe des compresseurs et améliore les conditions du gonflage

- installation d'une station de gonflage « Nitrox » et formations obligatoires pour les plongeurs organisées par Yves GAUDEMART.
- aménagement de la terrasse
- remplacement de 3 stabilisateurs obsolètes
- achat d'un caisson à ultrasons et d'un lot de fournitures pour l'entretien du petit matériel.
- remplacement des 3 batteries du bateau
- reconduction de l'activité piscine
- mise en place d'une formation pour la qualification T.I.V
- organisation d'une matinée de nettoyage du port
- des sorties d'exploration en bateau tous les jours, en juillet et en août.

Pour conclure ce rapport Jean-Luc GISSELAIRE remercie les moniteurs, initiateurs et guides de palanquée pour leur disponibilité durant cette période ainsi que tous ceux qui ont participé activement à la vie du Club pendant ces 4 dernières années.

Le rapport du Président est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

-Rapport financier du Trésorier (document joint)

Pierre Michel MERCERON, Trésorier du Club, présente et commente le bilan 2012.

Le rapport du Trésorier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

- Bilan des 4 années d'exercice :

Cécile PHILIBERT présente le bilan de la mandature.

- 506 licences délivrées sur 4 ans
- une moyenne de 1500 immersions par an
- Formations
- 55 N1
- 14 N2
- 6 N3
- mise en place d'une formation pour la qualification T.I.V
- stage préparation à l'initiateur
- 21 qualifications PE 40

- Qualification ANTEOR pour 3 encadrants (former et délivrer des brevets secourisme fédéral)
- 2 équivalences PADI-N1
- 6 brevets nitrox confirmé
- 3 brevets nitrox moniteur

Investissements

- renouvellement des détendeurs, des bouteilles et des combinaisons,
- participation à la construction du nouveau local et aménagement intérieur et extérieur de ce dernier (gonflage, rangement, sanitaire, clim, table extérieure, terrasse etc.)
- installation d'une station de gonflage « Nitrox » et formations pour les plongeurs
- changement du réservoir du bateau et des batteries pour le bateau (3 unités)
- bac à ultrason pour nettoyer les détendeurs

Activité

- la fréquentation du Club est très intense en été, en chute l'hiver : gratuité de la location du matériel et des boissons chaudes sur le bateau l'hiver.
- la fréquentation des séances de piscine le mardi est plutôt irrégulière mais cette activité est maintenue gratuitement.
- participation à l'organisation du championnat de Jet Ski organisé à Solenzara
- installation et animation d'un stand lors du forum des associations organisé par la municipalité en Septembre.
- organisation de matinées de nettoyage du port

-Renouvellement du Comité Directeur (document joint)

Cécile PHILIBERT énumère les onze noms inscrits sur l'unique liste en présence et présente ces personnes aux membres de l'assemblée. Puis on procède au vote.

Sont donc élus au Comité Directeur du Club et ceci à l'unanimité :

CORROYER-MIGNON Sara ,GISSELAIRE Jean-Luc ,GRISONI Antoine , ,MERCERON Pierre Michel ,MICHEL Jean-François ,MIGNON Franck, PHILIBERT Cécile ,MICHEL Cécilia ,ROY Daniel ,RUIZ Bruno, GAUDEMARD Yves

Le nouveau Comité Directeur se retire pour délibérer puis propose Jean-Luc GISSELAIRE comme Président du Club.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le bureau est donc constitué comme suit :

Président : Jean-Luc GISSELAIRE Président adjoint : Antoine GRISONI Secrétaire : Cécile PHILIBERT

Trésorier : Pierre- Michel MERCERON

Jean-Luc GISSELAIRE présente ensuite les projets de l'équipe nouvellement réélue :

- reconduction des tarifs
- mise en place d'un forfait nitrox de 30 euros pour l'année. Un bilan sera fait en fin d'année afin de réajuster éventuellement ce tarif.
- tarif pour une plongée nitrox à l'unité : 3 euros
- installation de bouteilles tampon pour le gonflage. Des devis ont été demandés
- achat d'un propulseur d'étrave : projet rejeté pour cette année, à réétudier l'année prochaine
- remplacement de blocs
- remplacement de stabs

Pour ce qui est de la formation, elle sera organisée en fonction des demandes des plongeurs qui fréquentent le Club et adaptée à leur disponibilité.

Le carénage du bateau aura lieu fin avril et durera une semaine environ.

Antoine est félicité pour son élection à la Présidence de la commission médicale régionale de la Fédération.

L'Assemblée félicite aussi Jean-François qui est grand-père depuis peu.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée lors du dernier tour de table, le Président Jean-Luc GISSELAIRE lève la séance à 19h51.

La secrétaire de séance Le Président

C.PHILIBERT JL.GISSELAIRE